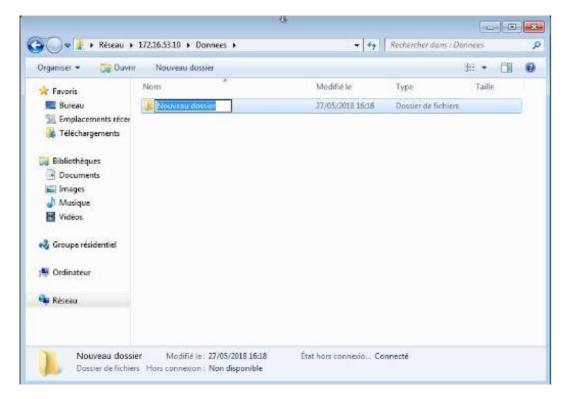
## Document d'accompagnement utilisateur

En vous connectant sur l'ordinateur de l'entreprise il vous suffit d'ouvrir le gestionnaire de fichier et d'aller dans l'onglet à gauche réseaux.

Quand vous y êtes le nom du serveur en question (Dans notre situation Assur-Mer.fr) apparait. Cliquer dessus.



A ce moment la il vous est demander de rentrez vos identifiant utilise lors de la connexion a l'ordinateur. En appuyant sur ok après avoir remplie les information vous serez alors dans le partages.



Vous pouvez donc a partir de ce moment crée supprimes les dossier qui vous on êtes affecter.

En cas de problème Merci de contacter le service-assistance@assur-mer.fr